



ESTEZARGUES



Lettre de saison



Hiver 2014





Lettre de saison *Estézargues—Hiver 2014*

L'édito du Maire



Bonjour à toutes et tous,

Entre un automne qui a eu un air d'été et un hiver qui ne semble pas vouloir s'installer, les fêtes de Noël arrivent sans en avoir l'air... Et pourtant, l'excitation des plus jeunes ne trompe pas, le 25 décembre approche !

La fin imminente des travaux sur la RD 235 sera pour tous un vrai cadeau, je n'en doute pas ! Il ne restera en janvier que quelques grillages à poser et la signalisation à mettre en place. L'absence de marquage impose une grande prudence et de la courtoisie ! Les sens prioritaires ne sont pas encore indiqués au niveau des rétrécissements de chaussée et les plateaux surélevés ne sont pas signalés au sol. La réduction de la vitesse à 30km reste donc en vigueur sur le chantier.

Nous espérons que la sécurité apportée aux piétons et aux cyclistes vous permettra d'accepter les contraintes imposées aux véhicules.

Après ces travaux que nous avons souhaités, un autre chantier contre lequel nous nous battons depuis plus de deux ans risque d'arriver sur notre commune. Le projet de Gazoduc « Eridan » vient d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Ce projet touche notre territoire sur toute sa longueur, c'est une canalisation de 1,2 m de diamètre enfouie par endroits à 1,5 m sous le niveau du sol et la zone de travaux s'étend sur 35 mètres de large.

Les agriculteurs sont touchés en particulier dans leurs parcelles les plus qualitatives du plateau de Signargues et la déstabilisation des terrains argileux de cette zone sera irréversible. Le creusement de la tranchée laissera des traces indélébiles au nord de la RN 100 en passant à l'ouest de la colline du télégraphe dans le massif rocheux.

Une zone de 660 mètres de chaque côté de cette canalisation devient servitude d'utilité publique et implique des contraintes urbanistiques.

Face à ces atteintes, alors que l'équilibre financier de ce projet est remis en cause par beaucoup et que d'autres tracés moins coûteux sont possibles (liaison Aquitaine/Lyon et non plus Sète/Lyon par exemple), nous avons décidé de rejoindre un collectif d'opposants au projet et de déposer un recours contre cette DUP sur le territoire d'Estézargues.

Le Syndicat Général des Côtes du Rhône engage une démarche identique pour protéger une atteinte à un vignoble en appellation Côtes du Rhône Villages nom de commune.

Vous trouverez dans notre Lettre d'Hiver 2014 d'autres informations communales et intercommunales, vie de l'Ecole et des Associations etc.

Dans l'attente de vous retrouver si vous le souhaitez le **samedi 10 janvier à 18 heures** pour les traditionnels « Vœux du Maire » je vous souhaite à toutes et tous de Joyeuses Fêtes et une excellente Année 2015 !

Martine Laguérie.

Les informations communales



TRAVAUX SUR LA RD235

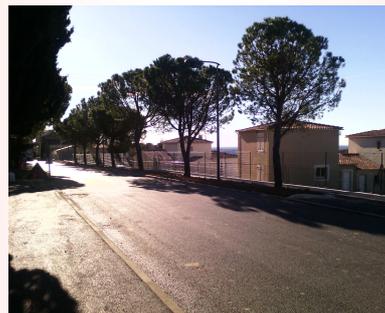


Après plusieurs mois de travaux et de nombreuses intempéries, le goudronnage de la RD235 a enfin pu être réalisé.

Les barrières ont été installées, les bacs à fleurs sont en cours de réalisation et la bordure ciment a été coulée. L'éclairage public a également été posé et mis en service la semaine dernière. La signalisation au sol sera faite mi-janvier.

ATTENTION. Jusqu'à la fin des travaux, la vitesse reste limitée à 30 KM/H

Désormais la piste piétons/vélos est bien matérialisée et certains ont déjà commencé à l'emprunter pour se déplacer en toute sécurité.



Une collecte de sapins, avec inscription préalable en mairie, va être organisée pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchèterie.

Vous devrez ensuite les sortir devant votre domicile le **JEUDI 15 JANVIER 2015 avant 12h00.**

Les informations communales

Nouvelles Activités Périscolaires

Depuis la rentrée, la réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre dans la commune.

Les activités sont organisées les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45.

Des intervenants extérieurs, des agents communaux et les enseignantes proposent gratuitement à tous les élèves de l'école des activités artistiques, sportives et scientifiques.

Un comité de pilotage s'est réuni le 6 novembre pour faire le bilan de la première période.

Les retours sont très positifs. Seuls des problèmes de gestion du retour des élèves après les NAP ont été soulevés. Depuis, des solutions ont été trouvées et mises en place.

Le compte rendu du comité de pilotage est téléchargeable sur :

www.mairie-estezargues.fr

Nouvelles Activités Périscolaires

BUDGET ESTIME 2014/2015

DEPENSES

Total personnel :	15 360 €
Matériel intervenants :	3 500 €
Aménagement des locaux :	5 500 €
<u>Total dépenses 2014/2015 :</u>	23 860 €

RECETTES

(sur la base de 68 enfants)

Etat :	3 400 €
50 €/enfant	
CC Pont du Gard :	2 720 €
40 €/enfant	
CAF :	3 672 €
0.50 €/enfant/heure effectuée	
<u>Total recettes 2014/2015 :</u>	9 792 €
<u>COÛT COMMUNE :</u>	<u>14 068 €</u>
<u>soit 207 €/enfant</u>	

Inscription à la cantine et aux accueils périscolaires

Comme il a été demandé lors du dernier conseil d'école, à partir du mois de janvier 2015, il sera possible de s'inscrire à la cantine et aux accueils périscolaires pour la semaine.

Il suffira de donner le nombre de tickets nécessaire en inscrivant **impérativement** au dos de chacun : le nom, le jour et la date de présence de l'enfant.

Inscription à l'accueil périscolaire du mercredi midi

Nous avons souhaité que cette garderie soit gratuite. Nous n'avons donc pas de ticket pour valider l'inscription. Dans un souci de sécurité et de bon fonctionnement, depuis le mercredi 10 décembre, les élèves sont inscrits par défaut à l'accueil périscolaire du mercredi midi.

A midi

- ♦ Pour les élèves de maternelle, pas de changement, les parents présents les récupèrent dans la classe.
- ♦ Pour les élèves du primaire, les parents présents les récupèrent au portail.
- ♦ Les parents qui souhaitent que leur enfant du primaire parte seul de l'école doivent fournir en Mairie une décharge écrite, ponctuelle ou annuelle.

Les autres élèves attendent leurs parents en accueil périscolaire (maxi 12h30).

Les informations communales

Cantine

Depuis la rentrée scolaire, les repas sont fournis par l'entreprise API RESTAURATION. La municipalité, pour le bien des enfants, avait fait le choix de menus BIO tous les jours de la semaine.

Or depuis le début de l'année, les soucis de livraison, de qualité et de variété des menus ont été nombreux.

Après avoir rencontré les responsables de cette société il apparait que leurs filières d'approvisionnement ne leur permettent pas de nous fournir des menus entièrement BIO chaque jour. Dans un souci de qualité et d'amélioration du service, il a donc été décidé de revenir à un menu stan-

Horaires d'ouverture de l'épicerie SOLIDAIRE & SOCIALE à ARAMON (ARS30) à compter du 01 Décembre 2014

Lundi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Mardi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 14h00 à 18h00

Retrouvez toutes les informations communales sur www.mairie-estezargues.fr

MAIRIE

Le Conseil Municipal
Le secrétariat de mairie
Délibérations

Lettres de saison

Formalités administratives

Qualité de l'eau

Cadastre en ligne

SMICTOM-Ordures Ménagères

VIE SCOLAIRE

Procès verbaux du Conseil d'Ecole
ENT Ecole

Cantine

Garderie

NAP - Nouvelles Activités Périscolaires

Règlement Intérieur des Temps Périscolaires

VIVRE À ESTÉZARGUES

Artisans/Entreprises
Associations

Bibliothèque

Emploi

Petite Enfance

Santé

ACTUALITÉS

FESTIVITÉS/ANIMATIONS/SORTIES

PLAN

BILANS ET RAPPORTS CONSULTABLES EN MAIRIE



- * Le Bilan d'activité 2013 de la Communauté de Communes du Pont du Gard,
- * Le rapport 2013 du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères (SMICTOM Rhône Garrigues),
- * Les rapports 2013 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.

Les informations communales

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



A l'occasion du Centenaire de la Première Guerre Mondiale , nombreux sont ceux qui ont rejoint le cortège .

Ce fut une cérémonie émouvante avec des textes lus par des adolescents, une chanson interprétée par les élèves de l'école et le « Chant des Partisans » joué à l'accordéon par Lionel Kehren. Nous remercions les jeunes pour leur implication, les élèves et la directrice de l'école.



MARIUS FERNAND	23	9	1914
TRENQUIER EDMOND	4	12	..14
TRÉBILLON ANTHIME	27	2	..15
GRANIER MARIUS	16	6	..15
MARC VICTOR	27	6	..15
BEAUMEL THÉOPHILE	13	9	..16
CLÉMENT RÉMY	26	9	..16
GAUTHIER JOSEPH	10	10	..16
DUSSERRE FERNAND	24	10	..16
GRANIER ADOLPHE	16	4	..17
TRÉBILLON MARTIAL	16	8	..18



Après la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé à la salle du Forgeron pour découvrir l'exposé des élèves de l'école ainsi que des documents mis à disposition par Monsieur Hubert FRICHET.

La matinée s'est terminée par un apéritif de l'amitié et du souvenir.



Les informations communales

REPAS DES AÎNES

Le 22 novembre, les personnes conviées au repas des séniors se sont retrouvées Salle du Forgeron. Après un repas préparé par Festins Traiteur d'Uzès et très apprécié par les 50 convives, l'après-midi s'est poursuivi avec un loto doté de nombreux lots.

C'est dans la bonne humeur que tout le monde s'est quitté vers 17h00.



SOYONS VIGILANTS !!

En cas de voiture suspecte ou de visite suspecte sous prétexte de ventes ou de services quelconques, il faut noter les numéros et appeler :

- ⇒ soit la gendarmerie **04 -66- 57- 03- 53**
- ⇒ soit la police interco **06-37- 65- 44- 27**

LISTE ELECTORALE

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ou modifier leur inscription peuvent déposer leur demande en mairie **jusqu'au 31 décembre 2014** au plus tard, munies de pièces justificatives.



Les jeunes majeurs, inscrits d'office, sont encouragés à se présenter à la mairie pour s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

Permanence le : 31 décembre 2014 de 10H00 à 12H00.

AGENDA

- Samedi 10 janvier** à 18h00 : Vœux du Maire à la Salle du Forgeron de la Paix
- Dimanche 18 janvier** à 10h: Course-Nature et marche active organisées par l'association Gym Tonique
- Dimanche 25 janvier** à 15h : Loto de l'Ape « Le Robinier »
- Février 2015 :** Loto des « Amis du Forgeron de la Paix » (date à déterminer)

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.



NAISSANCE



Léo MONCHO
né à Avignon
le 1er novembre 2014

DECES



BELIN *Martine*
épouse MIRAMANT
le 18 novembre à Nîmes

Les informations communales



Téléthon



Cette année, la Mairie a souhaité participer au Téléthon. Madame Catherine ROULET, conseillère municipale a coordonné l'événement avec les associations locales (le Club des « Amis du Forgeron de la Paix », l'APE « Le Robinier, le Comité des Fêtes « Lou Pelaou » et l'association Gym Tonique) : une course-relais de 400 mètres dans les rues du village le Dimanche 7 décembre de 16h00 à 19h00.

Le rassemblement, prévu initialement sur la Place de la Mairie, s'est déroulé finalement à cause du froid, dans la salle du Forgeron de la Paix.

Pendant que certains parcouraient le village en courant ou en marchant, d'autres en profitaient pour déguster des oreillettes, des crêpes, du vin chaud ou du chocolat chaud confectionnés par les bénévoles des différentes associations.

Grâce à la générosité de chacun, la Mairie a pu reverser à l'AFM-Téléthon la somme de 733.22 € de recettes pour les ventes et le relais. Nous avons également enregistré 220 € de dons directs. Le montant total récolté sur la commune d'Estézargues est de **953.22 €**

La Mairie remercie les participants ainsi que les associations. Sans la mobilisation de tous, ce Téléthon n'aurait pas eu lieu. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec autant d'enthousiasme et de générosité !!!



Les informations communales

EXERCICE DE LA PÊCHE EN EAU DOUCE EN 2015

Cours d'eau de Première Catégorie: du 14 mars 2015 au 20 septembre 2015
Cours d'eau de Deuxième Catégorie: du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

DESIGNATION DES ESPECES	1ère CATEGORIE	2ème CATEGORIE
Truite Fario, Omble de Fontaine, Omble Chevalier, Christivomer, Truite de mer	Du 14 mars 2015 au 20 septembre 2015 inclus	Du 14 mars 2015 au 20 septembre 2015 inclus
Anguille jaune	Du 15 mars 2015 au 01 juillet 2015 et du 01 septembre 2015 au 20 septembre 2015 inclus	Du 15 mars 2015 au 01 juillet 2015 et du 01 septembre 2015 au 15 octobre 2015 inclus
Anguille argentée ou de dévalaison (1)	Pêche interdite toute l'année	Pêche interdite toute l'année
Civelle (anguille inférieure à 12 cm)	Pêche interdite toute l'année	Pêche interdite toute l'année
Brochet	Du 14 mars 2015 au 20 septembre 2015 inclus	Du 1 ^{er} janvier au 25 janvier 2015 et du 1 ^{er} mai au 31 décembre 2015
Ecrevisses à pattes rouges, des torrents, à pattes blanches et à pattes grêles	Pêche interdite toute l'année	Pêche interdite toute l'année
Grenouille verte et grenouille rousse (3)	Du 04 juillet 2015 au 20 décembre 2015 inclus	Du 04 juillet 2015 au 31 décembre 2015
Autres espèces	Du 14 mars 2015 au 20 septembre 2015 inclus (2)	Du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Retrouvez l'intégralité de l'arrêté préfectoral sur www.mairie-estezargues.fr rubrique Mairie

En raison des fêtes de fin d'année :

- > Les bureaux du SMICTOM seront :
 - ouverts les 24 et 31 décembre 2014, de 8h30 à 12h
 - fermés les 25 et 26 décembre 2014, et les 1er et 2 janvier 2015



> Les déchèteries de Les Angles, Aramon/Domazan et Sauveterre seront :

- ouvertes les 24 et 31 décembre 2014, de 8h30 à 11h45
- fermées les 25 et 26 décembre 2014, et les 1er et 2 janvier 2015

> Les collectes en porte à porte seront assurées les 25 décembre 2014 et 1er janvier 2015:
 Pour tout renseignement, contacter le SMICTOM Rhone-Garrigues, Tél. 04 90 15 17 80

Qui doit assurer l'élagage des arbres à proximité des lignes électriques?

Qui est responsable ?	Qui finance ?	Qui réalise ?
<p>Le propriétaire privé est responsable si :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'arbre planté sur sa propriété déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés) 2. L'arbre n'a pas été planté à la distance imposée par la réglementation. 	<p>Le propriétaire privé</p>	<p>Le propriétaire fait réaliser par une entreprise spécialisée ou s'engage à remplir les mêmes conditions de sécurité. Exécution forcée par la commune aux frais du propriétaire après mise en demeure sans résultat (article L2212-2-2 CGCT). Attention : pour élaguer à proximité immédiate des ouvrages, des compétences particulières et une habilitation UTE C18-510 sont imposées.</p>
<p>Lorsque le réseau électrique est sur une propriété ou en domaine public, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.</p>	<p>ERDF</p>	

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes « Lou Pelaou »

Nous avons eu notre assemblée générale le 24 novembre, le bureau n'a pas changé :

Président - M Roulet Remi

Vice président - M Chemin Yannick

Secrétaire - Mme Combes Leïla

Vice secrétaire - M Medina Alexandre

Trésorier - M Lefebure Thierry

Vice trésorier - M Grangier Loic.

Bienvenue à M.Hugo Capelli, Melle Pauline Danel et M.Clément Danel, qui depuis ce jour là font partie des membres actifs de l'association.

Cette année, nous souhaitons organiser une grande soirée "Choucroute" qui se déroulera courant Mars, nous reviendrons vers vous pour plus de détails ainsi que pour les réservations.

La fête du village aura lieu comme chaque année, mais pour celle ci nous vous réservons des surprises.....

Alors à très vite!

Le Bureau.



LES ASSOCIATIONS

A.P.E. LE ROBINIER



L'automne a été fructueux pour les élèves et leur APE.

Nous nous sommes retrouvés chaleureusement au cours de nombreuses manifestations.

La soirée costumée était des plus festives avec de beaux costumes recherchés, de bons petits plats et des danses endiablées. Des fournitures scolaires ont été récoltées pour les écoliers mahorais, et l'APE a récolté 560 euros à l'occasion de cet événement.



Fin novembre nous avons organisé notre 3ème bourse aux jouets, qui a été un très bon moment de retrouvailles entre parents, et l'occasion de désencombrer un peu nos chambres avant Noël ! Belle réflexion sur notre (sur?)consommation. L'APE vendait boissons et gourmandises, et a récolté 380 euros ce jour là.



Citons les diverses autres ventes:

crêpes, blé de la Ste Barbe, chocolats, plateaux et sacs personnalisés (nouveau !)

Les écoliers pourront profiter de nouveaux articles de sport et de livres très prochainement!

Enfin, et pour la première fois, l'APE a participé au Téléthon ; l'occasion d'échanger entre les 4 associations du village, de boire, manger, rire, courir, se défier amicalement, au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS, LES BENEVOLES, LES ECOLIERS, LES VILLAGEOIS POUR CES BEAUX MOMENTS ET A L'ANNEE PROCHAINE!

LES ASSOCIATIONS



GYM TONIQUE

L'association compte désormais 43 adultes et 18 enfants inscrits. Vous pouvez encore nous rejoindre. Différents cours sont à votre portée : la zumba, le renforcement musculaire ou le stretching.

Pour les enfants de 3 à 8 ans, Nadège leur prépare un spectacle, prévu fin juin. Il sera comme d'habitude, époustouflant !

Le dimanche 7 décembre, l'association a participé à l'organisation du Téléthon sur la commune. Nous remercions encore les adhérents pour leur implication dans cette manifestation. C'était une belle manifestation au profit des maladies génétiques rares. Les quatre associations ont récolté 953.22 €.

Pour les plus jeunes adhérents, le Père Noël a déposé un goûter et un livre. Tandis que les adultes se réunissaient le mardi 16 décembre à la salle du forgeron de la Paix pour déguster les spécialités culinaires de chacun. Cette soirée reste un moment apprécié de tous !

Avant de déguster tous ces bons plats, nous avons tout d'abord parlé de l'organisation de notre 3ème course-nature prévue le **DIMANCHE 18 JANVIER 2015**. Les adhérents, souhaitant nous aider, trouveront forcément une tâche qui leur conviendra. Comme les précédentes années, le départ aura lieu à l'hôtel « La Fenouillère ».

Les marcheurs partiront entre 9h00 et 9h30 sur un parcours de 10 km, tandis que le départ des coureurs est prévu à 10h00 sur un parcours de 13 km.

Le décalage des horaires de départ permettra à un plus grands nombre de participants d'assister à la remise des prix.

Les conditions d'inscription et l'imprimé d'inscription sont téléchargeables sur le site www.aventurezvous.fr, partenaire de gym tonique. Vous pourrez trouver des exemplaires également en mairie.

Rendez-vous donc le 18 janvier 2015 à l'hôtel « La Fenouillère ».

En attendant, Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Le Bureau





L'Association GYM TONIQUE en
partenariat avec Aventurez-vous
vous propose

3ème COURSE NATURE D'ESTÉZARGUES (GARD)

13KM de garrigue

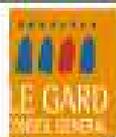
TRAIL : 9 € ou 11 € sur place
MARCHE ACTIVE : 5 €

DIMANCHE 18 JANVIER 2015

DEPART A 9H00 POUR LA MARCHE ACTIVE
DEPART A 10H00 POUR LA COURSE-NATURE

Inscription et infos sur:

www.aventurezvous.fr



LA FENOUILLERE

Hôtel Restaurant

100% produits locaux et biologiques



LES VIGNERONS
D'ESTÉZARGUES

Cours de Dessin Adultes

débutants / faux débutants

Atelier du Presbytère, 2 Place du Presbytère, Estézargues

Intervenante: Françoise (Artiste - Professeur)

Association l'envers des toiles

Découvrir les différentes techniques à travers l'observation et l'expérimentation des " règles de l'Art" tout en prenant en compte les enseignements laissés par les grands Maîtres, à travers les époques et les styles; afin de développer un savoir faire permettant d'exprimer son originalité créative en toute connaissance de ce "langage" Artistique.

Le Jeudi de 13h30 à 15h

Début des cours: Jeudi 8 Janvier 2015 à 13h30

Renseignements: Tél / Françoise : 06 99 13 28 07

Total des séances de Janvier à Juin : 20 séances (hors vacances scolaires)

Les places sont limitées; Il est indispensable de réserver.

Une certaine régularité est recommandée pour pouvoir évoluer correctement.

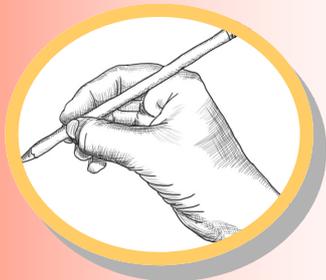
Une séance d'essai est offerte

Une liste de petit matériel personnel sera fournie à l'inscription et complétée par l'association.

Des frais d'inscription, adhésion, assurance sont obligatoires : 10€

Les séances se règlent à chaque cours par ticket acheté à l'avance.

Des carnets de cinq tickets permettront de profiter d'une réduction.



Stage Dessin intuitif

Adultes (débutants / faux débutants)

Anti - Stress - Découverte de soi - Maitrise de ses émotions

Intervenante : Françoise (Artiste - Professeur)

"J'utilise les Mandalas personnels en tant que dessin allégorique et processus psychique créatif. Comme un instrument qui vise à éveiller la conscience de soi, en réanimant l'action intérieure et la concentration".

Le mandala personnel offre une voie de réunification, un retour vers le centre de notre espace intérieur.

Il suggère des sentiers de réflexion, une façon ludique et recueillie de pénétrer nos profondeurs

Relaxation assise, respiration, fond musical, favorisent l'état créatif et sont des éléments rassurants qui nous permettent de développer notre originalité imaginative à partir des règles structurelles.

Samedi de 9h30 à 12h30

17 Janvier - 7 Février - 7 Mars - 11 Avril - 23 Mai

Inscription et assurance: 10€

Chaque séance se règle au ticket acheté d'avance.

Un carnet de cinq tickets permet d'avoir une réduction significative.

Stages de Dessin Adultes

(débutants / Faux débutants)

Association L'Envers des toiles

Atelier du Presbytère .2 place du Presbytère. Estézargues

Intervenante : Françoise (Artiste Professeur)

Cinq stages sont prévus de Janvier à Mai 2015

Samedi: 17 janvier - 7 Février - 7 mars - 11 avril - 23 Mai

Découverte des techniques de Dessin et de Gouache

Entraînement - Utilisation - Expression et création personnelle mettant en application la théorie relative à ce langage Artistique

matériel: un matériel de base personnel sera demandé et complété par l'association.

Les séances se règlent au ticket acheté d'avance.

Une réduction est prévue par l'achat des cinq séances consécutives.

Inscription et assurance : 10€

Renseignement et réservation : tel Françoise 06 99 13 28 07

RENSEIGNEZ - VOUS



Les informations intercommunales



La Communauté de Communes du Pont du Gard a étendu en 2013 à tout son territoire le service « Relais Emploi » en créant notamment une permanence sur sa partie Sud. Situé sur la commune d'Aramon, ce service de proximité accueille sans rendez-vous, toutes les personnes en recherche d'emploi ou de formation qu'elles soient ou non dans un statut de demandeur d'emploi.

Il met à la disposition de tous :

- Un libre accès à des postes informatiques, photocopieur, fax
- La consultation des offres d'emploi et de formation
- Une aide à la création de CV et Lettre de Motivation
- Un appui technique à l'utilisation des services pole-emploi.fr ; (création de son Espace Pôle emploi, télé candidature ...)
- Un accès à l'information facilitant les démarches.

Le Relais emploi est une interface avec les Partenaires de l'emploi comme Pôle Emploi ou la Mission Locale Jeune.

Le Relais emploi est également à la disposition des employeurs du territoire tant pour les aider dans leur recherche de candidat que pour les informer des contrats aidés dont ils peuvent bénéficier.

Virginie BERTHEAU vous reçoit à l'antenne du Relais Emploi à Aramon du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Maison de la Solidarité et de l'Emploi avenue Saint Martin - Aramon

04.66.57.11.66 emploi-aramon@cc-pontdugard.fr





Les informations intercommunales



Afin d'optimiser les moyens disponibles et de lutter efficacement contre la délinquance, le régime d'accueil du public des unités de la Communauté de Brigades de REMOULINS a été modifié.

La brigade d'ARAMON sera désormais ouverte au public deux demi journées par semaine soit le mardi et samedi après midi, en alternance avec la Brigade de MONTFRIN qui sera ouverte le lundi et vendredi après midi.

La brigade de REMOULINS reste ouverte sept jours sur sept aux horaires habituels : 8h/12h et 14h/18h sauf les dimanches 9h/12h - 15h/18h.

Ce système a pour but de maintenir hors caserne un maximum de patrouilles et ainsi de lutter efficacement contre la délinquance de proximité et notamment les cambriolages qui touchent particulièrement nos concitoyens.



TRANSPORT A LA DEMANDE

A compter du **15 janvier 2015**, l'ensemble des listes des usagers inscrits au TAD devront être mises à jour. **Les usagers devront se réinscrire en Mairie.**

A noter que les conditions d'accès au service ont été modifiées pour les personnes « âgées ». Le seuil de l'âge fixé à plus de 65 ans a été porté à **70 ans**.

Les personnes de plus de 70 ans doivent présenter une pièce d'identité et les personnes en difficultés sociales doivent fournir un justificatif lors de leur inscription.

La Mairie fournira à l'usager le règlement de service. L'usager avisé se doit de respecter scrupuleusement les conditions de ce règlement.

Le Conseil Général du Gard, via la convention de délégation transport, autorise désormais la Communauté de communes à étendre le périmètre géographique du TAD aux destinations suivantes :

- ◇ Le Centre de Chirurgie Ambulatoire, de radiologie et laboratoire d'analyses médical des Angles (30)
- ◇ Le Centre Médico-Social de Marguerites (30).



Les informations intercommunales



La nuit des lucioles

par la Compagnie CARABOSSE



La **Nuit des Lucioles**, un spectacle de feu tout en lumière et magie créé par la **compagnie Carabosse**, débutera ces festivités les **8 ou 9 ou 10 janvier 2015** en "enflammant" le célèbre monument tout en invitant le public à une déambulation poétique inoubliable. Deux musiciens y ajouteront leurs mélodies en live.

Le spectacle est gratuit et ouvert à tous sur invitation à retirer à partir du 6 décembre (dans la limite des places disponibles) sur le site du Pont du Gard et en différents lieux du Gard.

- **À NOTER** que les dates seront différentes selon le lieu où les invitations auront été retirées :
 - "Pont du Gard - Uzès - Gard Rhodanien et Argence" soirée du **8 janvier**
 - "Nîmes - Camargue - Littoral" soirée du **9 janvier**
 - "Alès - Cévennes" pour la dernière soirée du **10 janvier**

Renseignements sur :
www.pontdugard.fr

Carte d'accès gratuit au pont du Gard

Le Site du Pont du Gard propose aux communes gardoises de faire profiter leurs résidents et familles d'une carte d'accès gratuit au Site du Pont du Gard.

La carte d'abonnement vous permet de bénéficier pendant un an d'un accès illimité au Site du Pont du Gard, Patrimoine de l'Humanité et Grand Site de France, en famille ou entre amis jusqu'à 5 personnes dans un même véhicule. **Cette carte comprend également l'entrée dans tous les espaces culturels du site** : le Musée, Ludo, Ciné, le Parcours «Mémoires de Garrigue», de même que l'entrée dans les expositions temporaires.

Elle vous donne droit également à des réductions sur la billetterie spectacle et sur les visites et ateliers thématiques proposés tout au long de l'année au Pont du Gard.

Comment obtenir votre carte ?

Présentez-vous à l'accueil de votre Mairie, avec :

- Un justificatif de domicile,
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Lettre de saison Estézargues Hiver 2014

Mémo

ABRAHAM Nettoyages

83 Chemin de la Rascasse
Tél: **06 09 54 90 62**

Bibliothèque municipale

Place de la mairie
Prêt de livres et de DVD

Cave coopérative d'Estézargues

478 route des Grès
Tél: **04 66 57 03 64**

Crèche Halte Garderie

« Galopins, Galopines »
Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 11 27**

DANEL Stéphane

Entretien et Plantation
Parcs et Jardins
900 chemin de Notre Dame
Tél: **06 63 61 45 33**

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »
Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 35 70**

EDP Travaux du Bâtiment

117 chemin de la Fenouillère
Tél: **04 66 01 84 25**

Expert-comptable

Françoise RICOUX
30 rue Basse-Carrière
Tél: **04-66-72-81-94**

Garage MAZZI

105 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: **04 66 37 04 45**

Hôtel-Restaurant ***

« La Fenouillère »
247 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: **04 66 57 03 08**

Infirmiers

Cédric PUIROUX - I. JACQUET
Tél: **09 80 80 30 30**

MEDVED Père et Fils SARL

Tous travaux d'électricité
2 rue du docteur Dibon
Tél: **06 16 33 09 34**

Moulin à huile

« Domaine de Pierredon »
chemin de la Distillerie
Tél: **04 66 04 05 89**

Ostéopathe

Annik DEZEUZE
6 Traverse du Donjon
Tél: **06 46 72 15 42**

Numéro d'URGENCE :

112

Centre Antipoison :

04 91 75 25 25

Enfants Maltraités :

119

Enfants Disparus:

116 000

Gendarmerie d'Aramon :

04 66 57 03 53

Gendarmerie de Remoulins :

04 66 37 01 11

Police Intercommunale :

06 37 65 44 27

Violence Conjugale :

3919.

Permanence téléphonique de « Violence Conjugale Femmes Info Service » du lundi au samedi de 8h à 22h, les jours fériés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social de Villeneuve les Avignon.
Uniquement sur Rendez-vous au **04 90 25 46 68**

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: **0810 25 30 10**

Direction Départementale de l'Équipement

Subdivision de Villeneuve les Avignon
32 Bd De Lattre de Tassigny
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **04 90 15 11 80**

EDF : 2 rue de Verdun—30000 Nîmes

Tel : **0810 030 810.**
En cas de panne : **0 810 333 030**

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : **04 66 59 48 48.** Vous ressentez le besoin de parler...ou d'un conseil... ? Un accueil infirmier en permanence, une aide psychologique ou psychiatrique sur rendez-vous.

Pôle Emploi : **39 49**

SAUR (eau & assainissement) :

18 av Gabriel Péri
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **0 810 812 676**

CPAM,

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : **36 46**

Comment calculer sa retraite?

Simulateur MAREL sur internet
www.marel.fr



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :

estezargues.mairie@wanadoo.fr

Site :

www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:

[@ESTEZARGUES](https://twitter.com/ESTEZARGUES)

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h30

Fermé au public l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h

et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler

Madame Martine LAGUERIE, Maire,

au **06 09 81 34 77**

ou Monsieur Bernard MAGGI,

1er adjoint au **06-22-48-73-82**

ou Monsieur Didier CATUOGNO,

2ème adjoint au **06-15-65-74-28**



Permanences mensuelles

de Monsieur Gérard BLANC,

Conseiller Général du Canton d'ARAMON :

La date de permanence est affichée en Mairie quelques jours avant sa venue, en principe le **mercredi matin** à 9 h15.



Directeur de publication:

Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

Monsieur Didier CATUOGNO

Madame Valérie GAUILLARD



Papier recyclé

Photographies

Didier Catuogno

Impressions en mairie:

250 exemplaires